Concours de bourses du Centre Desjardins de formation avancée (CDFA) de L'Institut et du Consortium Tremplin des centres de recherche affiliés à McGill :

Le programme PERCER (Parcours d'Excellence pour le Renforcement des Compétences en Entrepreneuriat et Réussite) en sciences de la vie et technologies de la santé (pour les étudiants à la maîtrise, au doctorat et les stagiaires postdoctoraux)

Ce programme offre l'occasion d'explorer comment les découvertes et les idées se traduisent en retombées concrètes tout en développant une compréhension élargie de l'écosystème des sciences de la vie. Grâce à une expérience d'apprentissage en cohorte et à des échanges avec des experts provenant de divers secteurs des sciences de la vie et de la santé, les participants acquièrent une meilleure compréhension des parcours d'innovation et de commercialisation.

Objectifs d'apprentissage:

- Identifier des solutions innovantes à fort potentiel de marché en SVTS;
- Élaborer une stratégie de valorisation, du financement à la commercialisation;
- Préparer les projets prometteurs au démarrage et à l'incubation.

Les participants n'ont pas besoin d'avoir un projet entrepreneurial en cours ni l'intention de devenir entrepreneurs pour tirer pleinement profit du programme. Grâce à l'expertise des intervenants, à des exemples concrets et à l'apprentissage entre pairs, ils développeront une compréhension des processus d'innovation et de commercialisation dans le domaine des sciences de la vie et de la santé.

Date limite de candidature : vendredi 11 décembre 2026 à 17h
Les candidats seront informés des résultats le vendredi 18 décembre 2026
Les candidats n'ont pas besoin d'avoir un projet entrepreneurial pour se joindre à la cohorte.
Questions : Pour toute question, veuillez communiquer avec nous à l'adresse **infotremplin@muhc.mcgill.ca** (Université McGill et centres de recherche en santé autres que l'IR-CUSM) ou à l'adresse **dcat@muhc.mcgill.ca** (membres de l'IR-CUSM).
Date de début du programme PERCER : 18 janvier 2027

Le programme **PERCER (Parcours d'Excellence pour le Renforcement des Compétences en Entrepreneuriat et Réussite)** est une initiative de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal en partenariat avec Millenium Quebecor et rendue possible grâce à un don de la Fondation de la Famille Morris et Rosalind Goodman.

Le programme bénéficie d'une collaboration étroite avec des experts de HEC Montréal, Polytechnique Montréal, de l'Institut TransMedTech et de l'Université Concordia, favorisant l'échange de perspectives sur la gestion, l'innovation et le transfert de technologie.

La bourse sera versée directement au programme PERCER afin de soutenir la participation des candidats retenus.

Des bourses d'une valeur de 5 000 $ chacune sont offertes :

- Jusqu'à deux bourses financées par le CDFA destinées aux étudiants à la maîtrise, au doctorat ou aux stagiaires postdoctoraux affiliés à l'IR-CUSM;
- Jusqu'à deux bourses financées par le Consortium Tremplin destinées aux étudiants à la maîtrise, au doctorat ou aux stagiaires postdoctoraux affiliés à l'Université McGill qui ne sont pas membres de l'IR-CUSM.

Ces bourses permettent aux participants de suivre le programme PERCER sans frais supplémentaires entre janvier et novembre 2027.

Pourquoi le CDFA soutient la participation des stagiaires au programme PERCER

Le DCAT offre ces bourses pour soutenir les stagiaires souhaitant développer des compétences entrepreneuriales, stratégiques et en gestion, afin de faire progresser la recherche et de commercialiser des innovations en sciences de la vie. Le programme PERCER plonge les étudiants dans des scénarios réels d'affaires et de commercialisation — idéal pour ceux qui veulent découvrir le **monde des affaires dans le contexte scientifique et industriel**.

Le programme profite non seulement aux étudiants ayant une idée de start-up, mais aussi à ceux cherchant une **exposition concrète au monde des affaires et de la commercialisation en sciences de la vie**. PERCER couvre des sujets tels que **l'écosystème R&D pharmaceutique et technologies de santé, la stratégie réglementaire, et les modèles d'affaires pour les technologies innovantes**, et constitue une excellente suite pour les étudiants ayant déjà suivi le Programme québécois d'entrepreneuriat scientifique.

Ces bourses visent également à soutenir les étudiants impliqués dans la stratégie scientifique au sein de leur laboratoire ou de l'Institut (participation aux propositions de subvention, comités de stratégie scientifique, activités d'innovation à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Institut).

À propos du programme :

Le programme est divisé en 20 journées intensives réparties sur 10 modules, offrant plus de 150 heures de contenu stratégique dans un modèle de formation en cohortes. Conçu pour renforcer les compétences des penseurs innovants en sciences de la vie et technologies de la santé (SVTS), le programme inclut :

- Conférences interactives et ateliers animés par des experts du monde des affaires et de la recherche;
- Études de cas réelles et panels avec leaders de l'industrie et investisseurs;
- Encadrement bilingue (français et anglais) favorisant l'inclusivité et l'usage du français comme langue d'affaires;
- Apprentissage expérientiel en équipe sur de vrais projets de start-up, suivi d'un projet individuel de fin de programme;
- Présentation finale (« pitch ») devant un jury d'experts en valorisation industrielle et scientifique.

Pour postuler, **il n'est pas nécessaire d'avoir un projet entrepreneurial en cours**. Les participants peuvent communiquer dans la langue de leur choix (français ou anglais) pendant le programme; toutefois, une bonne compréhension du français est requise pour suivre les activités de formation.

Tous les candidats, y compris les lauréats, doivent s'engager à participer à l'intégralité du programme, sauf circonstances exceptionnelles. Cela inclut la participation aux 10 journées de formation complète (un lundi et un mardi par mois, de janvier à novembre 2027) et la réalisation du projet final.

Dates clés

Date limite de candidature	**11 décembre 2026 17h00**
Annonce des lauréats	**18 décembre 2025**
Début et fin du programme*	**18 janvier – 16 novembre 2027 https://pharm.umontreal.ca/etudes/entrepreneuriat/programme/**

* **Engagement du candidat :**

En soumettant sa candidature, le candidat accepte, s'il est sélectionné :

- D'assister à toutes les 10 sessions du programme PERCER;
- De respecter les exigences du programme en matière de présence et de participation;
- D'accepter que son nom et son affiliation soient inclus dans les communications du CDFA et de fournir du contenu pour partager son expérience.

1. Valeur et conditions

La bourse sera versée directement au programme PERCER pour couvrir la participation des lauréats. **Un maximum de quatre bourses** sera attribué, chacune couvrant le coût total d'inscription (environ 5 000 $ CAD).

2. Admissibilité

Les candidats doivent être inscrits à temps plein à un programme de maîtrise ou de doctorat ou détenir un poste de stagiaire postdoctoral à l'Université McGill pendant la durée de la bourse (janvier à novembre 2027).

Pour les candidats de l'IR-CUSM, le superviseur du candidat doit occuper un poste de scientifique principal, de scientifique, de scientifique junior ou de chercheur à l'IR-CUSM. Les candidats dont les superviseurs occupent un poste de chercheur associé ne sont pas admissibles.

Processus de candidature

Les personnes intéressées à présenter une candidature peuvent accéder aux lignes directrices complètes ainsi qu'au formulaire de candidature à partir du formulaire d'expression d'intérêt PERCER.

Documents requis	Longueur maximale (police 12 pt Times New Roman ou 11 pt Calibri)
1. Formulaire de candidature	Téléchargez le formulaire de candidature à partir du formulaire d'expression d'intérêt PERCER
2. CV/Curriculum vitae	2 pages maximum
3. Lettre d'intérêt (voir ci-dessous)	2 pages maximum
4. Lettre de recommandation et d'engagement du superviseur	2 pages maximum

1. Formulaire de candidature DCAT

Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature à partir de ce lien.

2. CV/Curriculum vitae

Bien qu'aucune expérience professionnelle ne soit requise, les candidats doivent fournir une copie de leur CV/curriculum vitae indiquant leur formation, leur expérience professionnelle et leurs réalisations, y compris les stages et le bénévolat, le cas échéant. Votre CV doit :

- Être complet (par exemple, indiquer les années ET les mois) ;
- Être lisible et concis **(2 pages MAX)** ;
- Inclure un résumé de vos réalisations académiques, professionnelles et personnelles ;
- Mettre en avant vos plus grandes réalisations à ce jour.

3. Lettre d'intérêt : Veuillez soumettre une lettre d'intention de deux pages.

Votre lettre d'intérêt doit inclure les éléments suivants :

Première page : Votre motivation pour le programme et sa pertinence pour votre développement professionnel

1. **Les raisons qui vous ont poussé à choisir ce programme**
2. **Votre parcours et vos objectifs professionnels**
3. **En quoi ce programme vous aidera-t-il à atteindre ces objectifs ?**
4. **Dans quelle mesure participez-vous à la stratégie scientifique de l'Institut ou à des activités d'innovation au sein ou en dehors de l'Institut ?**

Dans l'ensemble, vous devez montrer non seulement que le programme vous convient, mais aussi que vous convenez au programme. Vous devez également inclure **UNE des deux options suivantes** :

Deuxième page : Option A ou Option B

Option A : Description d'un projet entrepreneurial (si vous travaillez déjà sur un projet)

Décrivez votre projet et son caractère innovant dans un domaine lié aux sciences de la vie, aux biotechnologies, aux technologies médicales ou aux technologies de l'information en santé.

Veuillez inclure :

- L'état actuel du projet;
- Le marché ou les utilisateurs visés;
- Le temps que vous y consacrez présentement;

- Les programmes, accélérateurs ou concours auxquels vous avez participé;
- Votre vision de la manière dont le programme PERCER contribuera à la croissance et à l'avancement du projet.

Option B : Votre engagement envers l'innovation, la commercialisation et la stratégie scientifique

- **Intérêt pour l'innovation et la commercialisation** Décrivez votre intérêt pour les dimensions entrepreneuriales et de commercialisation des sciences de la vie. Vous pouvez faire référence à des formations, stages, expériences de recherche ou projets vous ayant exposé à l'innovation, aux collaborations avec l'industrie ou à la prise de décision stratégique.
- **Compétences pertinentes et motivation** Présentez des exemples démontrant votre motivation à approfondir votre compréhension de l'écosystème d'innovation en sciences de la vie.
- **Engagement dans la stratégie scientifique ou la recherche appliquée** Expliquez comment vous avez contribué, ou souhaitez contribuer, à des activités faisant appel à la planification, à la coordination ou à la réflexion stratégique dans votre laboratoire ou votre environnement de recherche, et comment le programme PERCER permettra d'approfondir ces expériences.

Lettre de recommandation de votre superviseur

Veuillez demander à votre superviseur de rédiger une lettre de **deux pages maximum** comprenant :

• Depuis combien de temps ils vous connaissent
• Pourquoi vous tirerez profit de votre participation au programme
• Les principaux atouts qui font de vous un bon candidat pour le programme
• La confirmation de leur soutien à votre participation au programme, en plus de vos recherches universitaires.
• Leur engagement à suivre vos progrès et votre participation au programme, compte tenu de l'engagement financier de l'IR-CUSM ou Tremplin pour financer votre participation.

3. Soumission de votre dossier de candidature

Vos documents de candidature doivent être envoyés par courriel à l'adresse dcat@muhc.mcgill.ca **dans un seul document PDF.**

Nous vous rappelons que la date limite pour soumettre tous les documents est fixée au 11 décembre à 17 h.

4. Processus d'évaluation

Les candidatures seront évaluées par un comité de sélection selon les critères suivants :

1. Expérience en recherche et participation à des activités de développement professionnel et de carrière (20 %)
2. Lettre de recommandation (30 %)
3. Lettre d'intérêt (50 %)